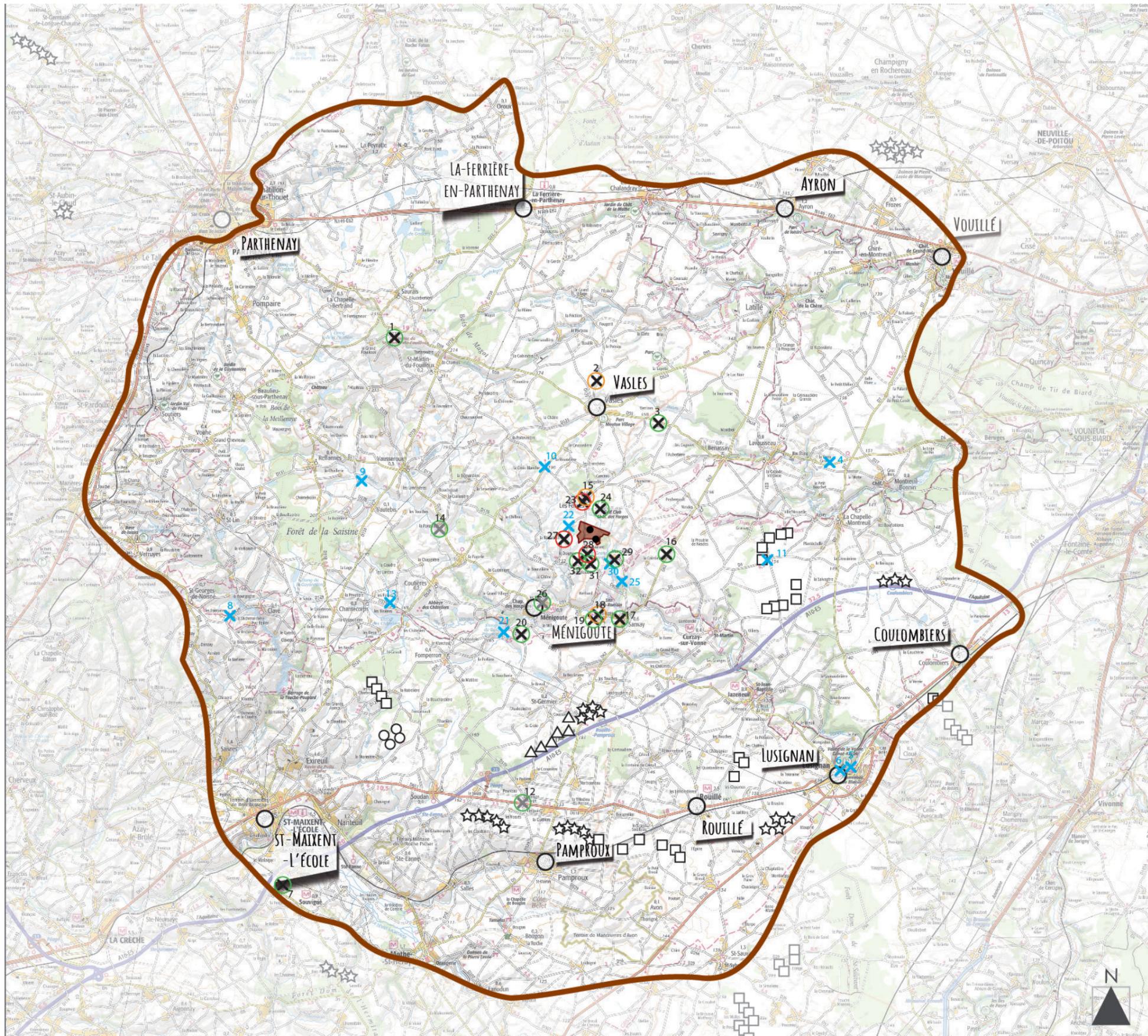


PROJET ÉOLIEN DE LA NAULERIE BILAN PHOTOMONTAGES (Aire d'étude éloignée)



LEGENDE

Aires d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée
- Implantation des éoliennes du projet

- Projet visible dans sa globalité
- Projet partiellement visible
- Projet non visible ou très peu visible : Incidence nulle
- Incidence faible / modérée / forte

Contexte éolien

- Parc existant
- Parc accordé ou en construction
- Parc en projet ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale

7.4 SYNTHÈSE DE L'ANALYSE VISUELLE

7.4.1 Une lisibilité du projet principalement à proximité immédiate

Le projet de la Naulerie, composé de 2 machines de 199.5 m en bout de pâle présente une visibilité très limitée compte tenu du fait que le paysage soit globalement fermé. Les perceptions se limitent à proximité immédiate du projet, au Nord au niveau du bourg Les Forges et de ses abords. En effet, de manière générale le contexte paysager favorise une lecture le plus souvent partielle du projet du fait des écrans végétaux.

D'ailleurs, les aérogénérateurs sont rarement visibles de manière isolée, c'est à dire déconnectés d'un écran végétal environnant.

7.4.2 Saturation visuelle et effets cumulés faibles

Globalement, les résultats montrent que l'ajout du projet de la Naulerie n'aura que peu d'incidences sur les effets de saturation visuelle depuis les différents bourgs situés à moins de 10km du projet. Seul le bourg de Jazeneuil est concerné par un risque de saturation visuelle avec les autres projets. Il s'agit ainsi d'une vue depuis l'aire éloignée, dans un environnement où l'éolien est déjà très présent, ce risque n'est donc pas en lien avec la présence du nouveau projet. Aussi, du fait d'un nombre limité de machines, le projet s'insère de manière non prégnante dans un contexte où l'éolien est déjà très présent. Néanmoins, ces résultats sont à corrélés avec la configuration réelle du terrain en intégrant la végétation et le bâti. Ainsi, les résultats présentés sont des résultats théoriques et maximisant.

Par ailleurs, depuis la plupart des secteurs éloignés du territoire, le projet depuis l'aire éloignée n'est pas visible. En effet, seuls les points de vue 1 et 13 des photomontages témoignent d'une vue sur le projet en ce qui concerne le paysage lointain. Ces données permettent également d'envisager des effets cumulés limités sur le territoire.

En ce qui concerne les secteurs plus proches, la densité végétale et le microrelief, créer des écrans visuels de manière récurrente, qui participe à limiter les vues en direction du projet, bien que ce dernier soit visible dans le paysage.

7.4.3 Un paysage peu exposé

«La Gâtine de Parthenay» est l'unité paysagère dans laquelle s'insère le projet de la Naulerie. Cette dernière se caractérise par la présence d'un bocage dense qui s'organise sous différentes formes, allant de la haie haute à la haie basse, ouvrant parfois des vues sur le paysage au niveau des points hauts. Le moutonnement du relief est également un élément de composition du paysage qui module constamment les perceptions. Ainsi, dans ce paysage composé de nombreux écrans visuels, l'importance d'un élément vertical est souvent atténuée. L'incidence reste donc faible même à proximité du projet.

«Les contreforts de la Gâtine» se caractérisent par une présence bocagère, ainsi qu'un mouvement du relief un peu moins présent. La majorité des points de vue pris depuis cette unité ne permettent pas de rendre visible le projet et s'il l'est, l'incidence reste faible et la visibilité est très largement limitée par la présence des haies, ainsi que la distance avec le projet.

Ainsi, les éoliennes représentent un risque très faible d'incidence visuelle pour les bourgs comme Lavausseau ou Benassay dans ces unités paysagères.

«Les terres de Brandes» est une unité paysagère de plaines vallonnées et cultivées, conservant un certain nombre de haies et marqué par la présence de grands boisements, notamment ceux du côté Est de la vallée de la Vonne, qui constituent des écrans boisés. Par ailleurs, la distance avec le projet étant assez importante depuis cette dernière, le risque de visibilité est très faible. Ainsi, au niveau des terres de Brandes, l'incidence visuelle reste faible à nulle.

«Les terres rouges bocagères» est une unité caractérisée par une plaine semi-ouverte, avec un bocage lâche, qui se redensifie par endroits, notamment à l'ouest de St-Sauvant. Cette unité est très contrastée, car très fermée à certains endroits et ouverte sur le reste du territoire. Pour autant, l'incidence reste faible, même quand le projet est visible par exemple au Sud de Saint-Maixent.

«Le Clain et ses affluents» possède une incidence assez contrastée de part et d'autre de l'unité. Cependant, même dans les zones les plus sensibles, notamment au Sud du projet, l'incidence reste faible. En effet, sur les vues recensées, on peut constater que les éoliennes sont suffisamment éloignées pour ne pas prendre

de place trop importante dans le paysage, en effet, les lignes boisés de part et d'autre de la trame agricole, agissent comme un écran visuel au regard du projet.

«Les plaines de Neuville à Thouars», «L'Entre plaine et Gâtine», «Le Thouet et ses affluents», «L'Autize, la Sèvre Niortaise et leurs affluents», sont toutes des unités paysagères dont l'éloignement et les caractéristiques paysagères suffisent à définir une absence d'incidence du projet sur ces dernières.

7.4.4 Des infrastructures partiellement exposées

Parmi l'ensemble des axes routiers et liaisons douces présents sur le territoire, les plus proches d'entre eux constituent les secteurs où l'incidence visuelle est plus marquée, à l'image de la D121, notamment à hauteur du bourg Les Forges, ou encore au niveau du GRP des Marches de Gâtine et du GR 364. Toutefois, en s'éloignant quelque peu du projet, les incidences diminuent, allant de faible à nulle. En effet, ces axes présentent très souvent des accotements végétalisés qui constituent une barrière visuelle importante et orientent également le regard dans l'axe de la voie.

7.4.5 Les Forges, le hameau riverain le plus exposé

Le bourg Les Forges présente les incidences visuelles les plus fortes de l'aire d'étude, avec un gradient modéré compte tenu de sa proximité avec le projet, en particulier aux abords du terrain de golf, mais aussi depuis le cœur du bourg. En revanche, les vues sur le projet aux environs immédiats ne sont pas systématiques et l'incidence est paradoxalement plus faible, en raison des nombreux écrans visuels (bâti, végétation).

En s'éloignant du projet, les autres bourgs proches du territoire (Benassay, Vasles, Ménigoute, Sanxay) ne sont que très peu exposés au projet du fait de leurs nombreux écrans visuels, qui permettent au projet de s'insérer dans le paysage sans présenter de prégnance.

7.4.6 Un patrimoine protégé peu sensible au projet

Parmi les 18 édifices protégés au titre des monuments historiques, les 3 sites paysagers, seuls 5 d'entre eux présentent une covisibilité avérée avec le projet allant de très faible à modérée.

- Le Château de Marconnay (1)
- Les Ruines gallo-romaines d'Herbord (7)
- L'Église de Nesde (2)
- Le Logis du 17ème siècle (4)
- L'Église Saint-Martin (11)